



Union Nationale
du Sport Scolaire

LIVRET JEUNE ARBITRE JEUNE JUGE

23 | 24

TRIATHLON
Et
DISCIPLINES ENCHAINÉES

SOMMAIRE

LE JEUNE ARBITRE

	PRÉSENTATION	3
1.	S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS	4
2.	MAÎTRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ	5
3.	CONNAÎT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS	6
4.	EST IDENTIFIÉ	9
5.	SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION	9
6.	VALORISE SON PARCOURS	12
7.	ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES	15
8.	BOÎTE À OUTILS	17
	ANNEXE	19
	▶ LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS	

En cliquant sur les numéros des pages définies dans ce sommaire, vous arriverez directement sur le chapitre souhaité !

Dans le livret, pour revenir à ce sommaire, cliquez sur le numéro en bas de chacune des pages



LE JEUNE ARBITRE

*Arbitrer,
c'est partager une passion !*

Présentation

Tout élève de collège ou de lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les compétences attendues se trouvent dans le livret Jeune Arbitre de chaque activité.



« L'arbitrage est un moyen de partager une passion et de vivre des moments inoubliables sans compter que les arbitres sont les premiers acteurs du jeu. »

Bess GUESDON

Jeune Arbitre du Lycée J. Perrin à Lambersart (59)

Vidéo de présentation en suivant ce lien hypertexte ci-dessous :



DEVENIR JEUNE ARBITRE, C'EST :

- Apprendre à **faire des choix** et s'y tenir,
- **Prendre des décisions pertinentes** (sécurité, équité, loyauté) et **justifier ses choix**.
- **Mesurer** les conséquences de ses actes,
- **Acquérir** au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...),
- Prendre et **assumer des responsabilités**.

1. LE JEUNE ARBITRE S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Tout jeune officiel UNSS, de par sa formation, est en mesure de lire cette charte au moment du protocole et de la respecter au sein des événements auxquels il participe :

« Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République. »

L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos Jeunes Officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires.

Être responsable, c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République. »

Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble », je vous invite à vous lever pour notre hymne national :

« La Marseillaise ».

Le Jeune Arbitre doit :

- **Connaître** le règlement de l'activité
 - **Être** objectif et impartial
 - **Permettre** le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
 - **Connaître** les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le Jeune Arbitre doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des **documents** nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité...) et du **matériel** nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le Jeune Arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du **serment** ci-dessous :

« Au nom de tous les Jeunes Arbitres / Jeunes Juges, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »

Comité International Olympique

2. LE JEUNE ARBITRE MAITRISE LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2020-2021 D'AQUATHLON-TRIATHLON ET DE DUATHLON-RUN & BIKE

Cliquez [ici](#) (créer un lien hypertexte qui renvoie au rgl)

3. LE JEUNE ARBITRE CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS

3.1. Le JEUNE ARBITRE

Avant : il révise le règlement de l'épreuve sur laquelle il officie. Il consulte le cahier des charges et la fiche sport de l'activité et aide à la mise en place de la manifestation.



Pendant : il fait et sait faire appliquer le règlement, contrôle, connaît la procédure d'intervention en cas d'infraction, vérifie et aide au bon déroulement des compétitions en assurant la ou les tâches qui lui ont été confiées, remplit une fiche incidente en cas d'infraction.

Après : il restitue le matériel qui lui a été confié. Il range, aide à la remise en état du site. Il prend note des analyses et du bilan fait par le responsable des Jeunes Officiels. Il reçoit sa certification et pour cela, reste au protocole de remise des récompenses.

A. COMPETENCES COMMUNES quelle que soit l'activité

ROLES	TACHES et COMPETENCES ATTENDUES
Je suis JUGE DE CHAMBRE D'APPEL (uniquement en championnat de France)	<input type="checkbox"/> J'accueille les équipes au complet et vérifie la conformité de leurs licences <input type="checkbox"/> Je vérifie, chez chaque concurrent, la présence de l'intégralité des éléments exigés par l'organisation, et signale aux membres de l'organisation tout manquement à ce niveau <input type="checkbox"/> Je suis en relation avec les autres JA du parc si besoin <input type="checkbox"/> Je connais le déroulement de la course et fais entrer les relayeurs dans la chambre au bon moment (triathlon et duathlon) <input type="checkbox"/> AVANT la course : contrôler le matériel, contrôle casque - dossard – tenue de course - plaque vélo-chouchou (duathlon) - bonnet (triathlon) <input type="checkbox"/> PENDANT la course : autoriser l'entrée au parc aux seules personnes accréditées (concurrents, arbitres, organisateurs autorisés)
Je suis CONTROLEUR TECHNIQUE	<input type="checkbox"/> Je suis chargé essentiellement de vérifier la conformité des VTT au règlement. <input type="checkbox"/> La veille de la course (le cas échéant, avant la course), je contrôle les VTT de chaque concurrent et confirme (ou infirme) le bon état et la sécurité du VTT. Je contrôle la conformité des tenues.
Je suis STARTER	<input type="checkbox"/> Je rassemble les coureurs et en fais l'appel si cela est exigé <input type="checkbox"/> Je me place judicieusement pour être vu par les coureurs <input type="checkbox"/> Je communique avec les JA chargés du chronométrage et les organisateurs avant de donner le départ <input type="checkbox"/> Je m'assure que les juges et chronométreurs sont prêts <input type="checkbox"/> J'applique la procédure de départ (vérifier que tous les coureurs sont derrière la ligne de départ) et je sais manier le pistolet starter
Je suis JUGE D'ENTREE OU DE SORTIE DE PARC	<input type="checkbox"/> Je limite l'accès au parc à vélos aux personnes accréditées, autorisées. <input type="checkbox"/> Je me place de façon à pouvoir intervenir rapidement <input type="checkbox"/> Je fais respecter la ligne de pied à terre : descente ou montée sur le vélo avant ou après la ligne <input type="checkbox"/> Je connais la procédure de sanction en cas de non-respect de la ligne de pied à terre (carton jaune) <input type="checkbox"/> J'interviens rapidement et efficacement (coup de sifflet et carton) <input type="checkbox"/> Je veille à ce que l'entrée du parc soit franchie par les coéquipiers, ensemble (R&B)
JE SUIS JUGE DANS LE PARC	<input type="checkbox"/> Je me place de façon adéquate pour anticiper les éventuelles interventions <input type="checkbox"/> Je connais les sens de circulation des coureurs et intervien en fonction <input type="checkbox"/> Je veille au respect des règles établies (circulation à pied, casque, transition dans le box, position du témoin, respect de la délimitation du box) <input type="checkbox"/> Je connais la procédure d'intervention et l'applique rapidement et efficacement <input type="checkbox"/> Je fais respecter l'accès à la zone d'échauffement et contrôle la circulation vers celle-ci <input type="checkbox"/> En fin de course, avant le départ de l'équipe, je fais respecter la propreté du box

ROLES	TACHES et COMPETENCES ATTENDUES
Je suis JUGE DE RELAIS	<input type="checkbox"/> Mon placement est adapté à la nature des éléments à juger (sans gêne des concurrents) <input type="checkbox"/> Je vérifie qu'il s'agit bien des deux bons coureurs relayés, grâce au dossard <input type="checkbox"/> Je connais les points d'un relais réglementaire (relais à l'intérieur du box délimité, position du témoin, matériel dans le box, etc.) <input type="checkbox"/> J'interviens rapidement et efficacement (coup de sifflet et carton) <input type="checkbox"/> Je vérifie le port du casque obligatoire et du dossard <input type="checkbox"/> J'informe lorsque les équipes peuvent récupérer leur matériel en fin de course <input type="checkbox"/> Je veille à ce que les équipes laissent le box propre en fin de course
Je suis POINTEUR-CHRONOMETREUR	<input type="checkbox"/> J'utilise aisément les outils mis à ma disposition (lap-chrono, tableau de pointage) <input type="checkbox"/> Je me place de façon adaptée à proximité du point à chronométrer <input type="checkbox"/> Je sais reporter soigneusement des temps et calculer des temps intermédiaires
Je suis JUGE DE PARCOURS	<input type="checkbox"/> Je suis à un point stratégique du parcours vélo ou course à pied. Je m'assure d'être au point prévu par l'organisateur et sais le repérer sur une carte <input type="checkbox"/> J'assure le relais de secours en cas de chute : je sais utiliser un talkie-walkie et donner l'alerte <input type="checkbox"/> Je vérifie la régularité du trajet des concurrents et je note, grâce à la fiche de pointage, le passage des coureurs <input type="checkbox"/> Je m'assure du respect des règles par les concurrents (casque, dossard, dépose vélo en Run& Bike). <input type="checkbox"/> Je connais le règlement spécifique à l'activité du parcours jugé, et sais intervenir efficacement
Je suis JUGE D'ARRIVEE	<input type="checkbox"/> J'annonce à haute voix le numéro de dossard du coureur dans le couloir d'arrivée <input type="checkbox"/> Je classe dans le bon ordre des concurrents rapprochés sur la ligne d'arrivée <input type="checkbox"/> Je travaille en binôme avec un pointeur chargé de noter les équipes à l'arrivée <input type="checkbox"/> Je maintiens la ligne d'arrivée dégagée
Je suis AIGUILLEUR FINAL	<input type="checkbox"/> J'indique aux trois premiers relayeurs le retour vers le parc (par le couloir prévu à cet effet) <input type="checkbox"/> J'oriente le dernier relayeur vers le couloir d'arrivée

B. COMPETENCES SPECIFICITES

Atelier	Rôle	Compétences attendues
Triathlon Natation en piscine	STARTER	<input type="checkbox"/> Je vérifie les lignes d'eau <input type="checkbox"/> Je rappelle les règles de sorties de l'eau <input type="checkbox"/> Je rappelle le comptage des longueurs <input type="checkbox"/> Je vérifie l'entrée dans l'eau sans plonger <input type="checkbox"/> Je permets au nageur d'effectuer son virage avant l'entrée du relayeur suivant <input type="checkbox"/> Je vérifie le respect du nageur à droite dans le couloir <input type="checkbox"/> Je vérifie le respect de la distance à nager <input type="checkbox"/> Je contrôle le port du bonnet et sa dépose correcte à l'endroit prévu par l'organisateur <input type="checkbox"/> Je surveille les nageurs <input type="checkbox"/> Je fais intervenir le MNS en cas de nécessité

Triathlon - Natation en plan d'eau	STARTER	<input type="checkbox"/> Je connais la température de l'eau <input type="checkbox"/> Je peux être sur l'eau <input type="checkbox"/> Je vérifie que le parcours ne soit pas coupé <input type="checkbox"/> Je me mets à l'intérieur du parcours pour ne pas gêner le déroulement de la course <input type="checkbox"/> Je vérifie le port du bonnet <input type="checkbox"/> Je vérifie que le passage de témoin se fasse avec un contact réel
---	----------------	---

<p>Run & Bike</p>	<p>JUGE DE ZONE DEPOSE VELOS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je me place de façon à intervenir rapidement, en anticipant le trajet des coureurs <input type="checkbox"/> Je vérifie la concordance entre le numéro de chasuble et la plaque vélo <input type="checkbox"/> Je connais la procédure d'intervention et sais l'appliquer efficacement (sifflet + carton jaune)
------------------------------	---	--

Dans chaque rôle que peut endosser un Jeune arbitre, les attitudes et comportements, de façon transversale, doivent laisser apparaître : connaissance du règlement, concentration, attention, autorité et fermeté (avec respect du concurrent), précision, vérification, prise de décision (sans influence extérieure), communication, discernement et anticipation.

4. LE JEUNE ARBITRE EST IDENTIFIÉ

Tenue vestimentaire

Au niveau des différentes organisations nationales et championnats de France, le Jeune Arbitre est identifié par un tee-shirt de couleur verte.

Le reste de sa tenue doit correspondre aux standards usuels de l'arbitrage ou du jugement de la discipline sportive concernée.

Pour le Triathlon et les Disciplines Enchaînées, le Jeune Arbitre doit prévoir des cartons, un sifflet, une tenue adéquate adaptée à la météo (chaussures d'extérieur, K-Way, etc...)



5. LE JEUNE ARBITRE SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION



Pour information, et selon le Décret n° 2021-758 du 11 juin 2021 portant à une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent, nous vous invitons à mettre en place dans la mesure du possible sur un événement académique une session de formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS - 2h) pour les JA/JJ. Ce règlement rentrera en vigueur et deviendra obligatoire pour le prochain programme 2024-2028.

Evaluation et harmonisation des Certifications

Un Jeune Arbitre acquiert le niveau 5 (national) de la compétence à partir d'une note de 16/20 lors de son évaluation.

Exigences minimales requises niveau 1/2 : niveau départemental	Exigences minimales requises niveau 3/4 : niveau académique	Exigences minimales requises niveau 5 : niveau national
12/20	14/20	16/20

L'évaluation se déroulera en deux parties :

- **Théorique** : vidéos à privilégier, QCM, oraux (notamment pour les élèves en difficulté, par exemple 1/3 temps, dyslexie prononcée/repérée etc.). Un élève qui a une mauvaise note à l'écrit et qui se fait repérer comme « performant » dès les premiers arbitrages / jugements doit pouvoir repasser la théorie sous forme d'oral afin de ne pas être éliminé pour une possible obtention de la certification, et ce, à tous les niveaux.
- **Pratique** : mise en situation lors d'un championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer (2 rôles souhaités si possible).

Il s'agit d'additionner le résultat théorique (sur 4 points) à l'évaluation pratique (sur 16 points) du Jeune Juge/Arbitre.



<u>Partie théorique</u>	1 à 1.5 point	2 à 2.5 points	3 à 4 points
Sur 4 points	<i>À consolider</i>	<i>Satisfaisant à Bien</i>	<i>Très bien à Excellent</i>

Il est possible de modifier le nombre de rôles.

Selon la spécificité de l'activité, si le Jeune Arbitre peut être confronté à 2 rôles différents, son évaluation pratique sera alors la moyenne (sur 16 points) de ses 2 prestations :

(Moyenne des 2 prestations pratiques sur 16 points) + note théorique sur 4 points
= note globale sur 20 points

Si par l'essence même de l'activité un seul rôle peut être tenu, c'est la note de ce rôle unique qui sera prise en compte :

Note pratique sur 16 points + note théorique sur 4 points
= note globale sur 20 points

➤ **Conseils de la CNJO pour l'élaboration de la grille d'évaluation pratique**

Le tableau suivant est un guide d'évaluation pratique.

Les propositions de contenus qui vous y sont proposées le sont à titre d'exemple ; elles s'ajustent en fonction des activités.

Les pré-requis

- Le Jeune Arbitre doit être **investi** au niveau de son district pour acquérir sa certification départementale (sur une rencontre départementale)
- Le Jeune Arbitre doit être **certifié** de niveau départemental pour acquérir sa certification académique (sur une rencontre académique)
- Le Jeune Arbitre doit être **certifié** de niveau académique pour acquérir sa certification nationale (sur un championnat de France)
- Le Jeune Arbitre peut obtenir une certification internationale s'il est sélectionné pour officier lors d'un championnat du monde ISF (Fédération Internationale Scolaire)

La certification

La remise d'un diplôme est effectuée par les Services UNSS responsables des organisations.

Activités & Sports Individuels : Triathlon / Run & Bike

Nom & Prénom du Jeune Arbitre :

		<u>Niveau Départemental</u>	<u>Niveau Académique</u>	<u>Niveau National</u>
Indicateurs du rôle 1	Ex : Arbitre	<p>Connaît les règles simples de fonctionnement : placement réglementaire des coureurs sur la ligne de départ, franchissement valide de la ligne d'arrivée (Run & Bike plus particulièrement) Maîtrise le règlement de la course (nombre de tours, sens de circulation, parcours, etc)</p>	<p>Connaître les règles précises de fonctionnement : port du casque réglementaire, entrée et sortie valide du parc, dépose vélo (Run & Bike) Maîtrise le règlement de la course (nombre de tours, sens de circulation, parcours, etc), situer les points particuliers sur une carte</p>	<p>Connaître les règles spécifiques à un championnat de France (zones de relais, zone d'échauffement, zones de dépose vélos, etc.) Reconnait la validité d'une licence Sait si un VTT est réglementaire</p>
		<p>Appelle les coureurs à se préparer au départ Place les coureurs sur la ligne Fait respecter la ligne de départ Surveille la ligne d'arrivée et la conserver dégagée Annonce à haute voix les numéros de dossard des concurrents franchissant la ligne d'arrivée Classe les équipes dans le couloir après la ligne, si nécessaire Récupère les dossards et les classe dans le bon ordre Orie les coureurs vers l'arrivée en fonction du nombre de passages</p>	<p>Donne le départ au pistolet après coordination avec les chronométreurs et juges Utilise une fiche de chronométrage-pointage et un chronomètre Vérifie la régularité des parcours pris par les coureurs Fait respecter le règlement (zones de dépose vélo en R&B, casque attaché et serré, position du dossard, etc.) Impose la descente du vélo à la ligne d'entrée du parc et laisse remonter sur le vélo après la ligne de sortie Autorise l'entrée au parc aux personnes autorisées</p>	<p>Vérifie la validité d'une licence, l'identité des concurrents Aide à l'accès au parc à vélos en dirigeant les équipes Vérifie la conformité des VTT, en relation avec un cahier des charges technique Vérifie la conformité du passage de relais Fait respecter le règlement propre au parc (circulation à pied, sens de circulation, casque, respect du box, etc.) Gère l'accès à la zone d'échauffement et son règlement propre</p>
		<p>Attentif et concentré Respectueux des consignes Précis et ordonné</p>	<p>Attentif et concentré en permanence Agit avec pertinence et fermeté Précis et ordonné Applique avec précision le protocole d'intervention Autonome : gestion d'une tâche, seul</p>	<p>Prendre des initiatives Autonome Agit avec pertinence et fermeté Applique avec précision le protocole d'intervention</p>
Indicateurs du rôle 2	Ex : Juge de Box	<p>Connaît les règles essentielles de l'activité</p>	<p>Connaît l'ensemble des règles de l'activité et les tâches à accomplir</p>	<p>Arbitre engagé, réactif, qui explique à l'athlète la sanction</p>
		<p>S'investit dans son rôle, en étant accompagné d'un adulte</p>	<p>S'implique positivement dans son rôle : cherche à bien faire, en autonomie</p>	<p>Prise d'initiatives ponctuelles : constate un dysfonctionnement mais continue à le subir</p>
		<p>Intervient sur quelques situations, n'arrive pas à être présent sur la durée</p>	<p>Rôle assumé sur la durée de la compétition Est attentif</p>	<p>Intervient avec pertinence lors des infractions</p>
		<p>Prépare une partie de son matériel Les infractions ne sont pas toutes retranscrites</p>	<p>Utilise son matériel avec efficacité Agit encore parfois dans l'urgence Les infractions sont retranscrites</p>	<p>Utilise les sanctions et réparations avec justesse Bon timing de l'intervention</p>

6. LE JEUNE ARBITRE VALORISE SON PARCOURS

La remise d'un diplôme attestant de l'investissement et du niveau de formation du Jeune Arbitre UNSS sera effectuée par le service UNSS responsable de l'organisation (Service Départemental ou Régional UNSS selon les événements).

La valorisation d'un Jeune Arbitre peut également être faite par l'établissement scolaire (hors d'un championnat ou d'une organisation) avec l'accompagnement et sous la délégation du service UNSS concerné.

L'engagement du Jeune Arbitre

Hors du strict cadre de l'UNSS, l'investissement citoyen et le cursus de formation du Jeune Arbitre constituent une véritable démonstration du don de soi et des valeurs civiques.

L'expérience du Jeune Arbitre

De par son rôle opérationnel dans les différentes manifestations dans lesquelles il a pu intervenir, le Jeune Arbitre a pu mettre en pratique ses savoirs et connaissances, développant ainsi une expérience de terrain réelle.

Les compétences du Jeune Arbitre

Les différents niveaux d'implications, de formations et de certifications du Jeune Arbitre sont une reconnaissance des compétences exprimées par celui-ci lors de ses interventions multimodales.



UNSS Opuss : le Compte L.O.L. (Licence On Line)

A tout moment, et comme tout licencié au sein de l'UNSS, le Jeune Arbitre / Jeune Juge peut créer, suivre et enrichir d'informations son compte personnel relié à sa **Licence On Line** (comprendre « Licence en ligne »).

Comment accéder ou créer ce compte L.O.L. personnel ?
Rien de plus facile : rendez-vous sur le site Opuss UNSS (<https://opuss.unss.org>), ou suivez le lien suivant qui vous mènera vers des tutos dédiés à la gestion de votre compte L.O.L..

A screenshot of the UNSS Opuss login page. At the top, there are two buttons: 'Se connecter' and 'Ma 1^{ère} connexion'. Below them is the UNSS logo (Union Nationale du Sport Scolaire) and the text 'Espace dirigeant / licencié'. There are two input fields: 'adresse mail ou numero de licence' and 'Mot de passe'. A checkbox labeled 'Se souvenir de moi' is below the password field. At the bottom, there is a blue 'Se connecter' button with a right-pointing arrow.

Le parcours du Jeune Arbitre peut ainsi faciliter l'ouverture vers une vocation au sein de l'arbitrage via des passerelles de formation et de reconnaissance mises en place par l'UNSS avec certaines fédérations.

Une valorisation de son parcours pourrait résider dans le fait de faire figurer cet engagement, les qualités humaines et civiques dont il a fait preuve dans son *curriculum*

vitae en vue d'une candidature professionnelle (saisonnier type BAFA, ou emploi à plus longue durée) ou dans le cadre de Parcours Sup.



Le Jeune Arbitre, de par son investissement dans sa formation théorique et pratique, est non seulement reconnu au sein de l'UNSS par une certification, mais peut également l'être comme bénévole au sein de la société civile.



Reconnaissance de votre engagement en tant que Jeune Officiel de l'UNSS dans le cadre du Service National Universel (SNU)

Vous avez participé au séjour de cohésion en phase 1 du Service National Universel (SNU) et devez désormais vous engager dans la réalisation de la phase 2.

Afin de valider cette phase 2, n'hésitez pas à demander la reconnaissance de la présente certification, en déposant sur votre compte volontaire SNU votre diplôme de niveau académique a minima.

Cette validation de la phase 2 du SNU vous permettra de bénéficier d'une première présentation gratuite à l'épreuve théorique générale du permis de conduire !

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher du référent SNU du service départemental à l'engagement, à la jeunesse et aux sports.



En partenariat avec la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie populaire :

Le Compte Engagement Citoyen (CEC)



LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

Qu'est-ce que c'est ? (Fiche officielle)

#Compte Engagement Citoyen (CEC)

Institué par la loi travail d'août 2016, le Compte d'Engagement Citoyen est partie intégrante du CPA (Compte Personnel d'Activité)

Chaque personne peut ouvrir un CPE à partir de 16 ans

Le CEC vise à recenser l'ensemble des activités citoyennes de chaque titulaire. Sous réserve d'avoir effectué 200 heures de bénévolat dans l'année, dont au moins 100 dans la même association, le titulaire se voit attribuer un forfait en euros pour pouvoir bénéficier de formations

Il est possible de déclarer ses engagements bénévoles effectués en 2020 avant le 31 décembre 2021

Les modalités pratiques sont explicitées sur www.associations.gouv.fr/cec

Quelles activités citoyennes peuvent être recensées ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civique et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers.

7. LE JEUNE ARBITRE ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES

Vérification de ses connaissances

À chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (épreuve pratique, support vidéo, QCM, oral...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque Jeune Arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.



Officier en tant que Jeune Arbitre sur un championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Les services départementaux et/ou régionaux UNSS proposent régulièrement des formations.

Le Jeune Arbitre peut donc se mettre en relation, via son animateur d'AS, avec les services concernés.

Équivalences fédérales

Passerelles entre l'UNSS et la Fédération Française de Triathlon

La convention entre l'UNSS et la **Fédération Française de Triathlon** est en cours d'écriture pour envisager des équivalences entre la formation des Jeunes Officiels UNSS et la formation fédérale d'arbitrage de la FFTRI.

Suivi de sa formation

Dès que possible, l'UNSS proposera à tout Jeune Arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : www.unss.org

En parallèle du parcours de formation à la citoyenneté mis en place par l'UNSS, le Jeune Secouriste peut se rapprocher des différentes formations mises en place dans son établissement pour l'éco-délégué, le délégué de classe, le Conseil de Vie Collégienne (CVC) ou le Conseil de Vie Lycéenne (CVL).



LE GUIDE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ
Transition Écologique (fiche officielle)

Les fiches de formations des Délégués Lycéens ou au sein du Conseil de Vie Lycéenne sont accessibles sur internet. Nous vous proposons de suivre les liens suivants en cliquant dessus :



S'ENGAGER AU LYCÉE
(fiche officielle)



CONSEIL DE VIE LYCÉENNE
(fiche officielle)

Au lycée, une organisation repose sur la solidarité entre lycéens et permet de constituer des réseaux de coopération : la Fédération des Maisons des Lycéens.

Celle-ci met en place des formations adaptées notamment via un réseau de partenaires.



**FÉDÉRATION DES MAISONS
DES LYCÉENS**

Les lycéens sont sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans et hors l'établissement lors des **Semaines de l'Engagement** :

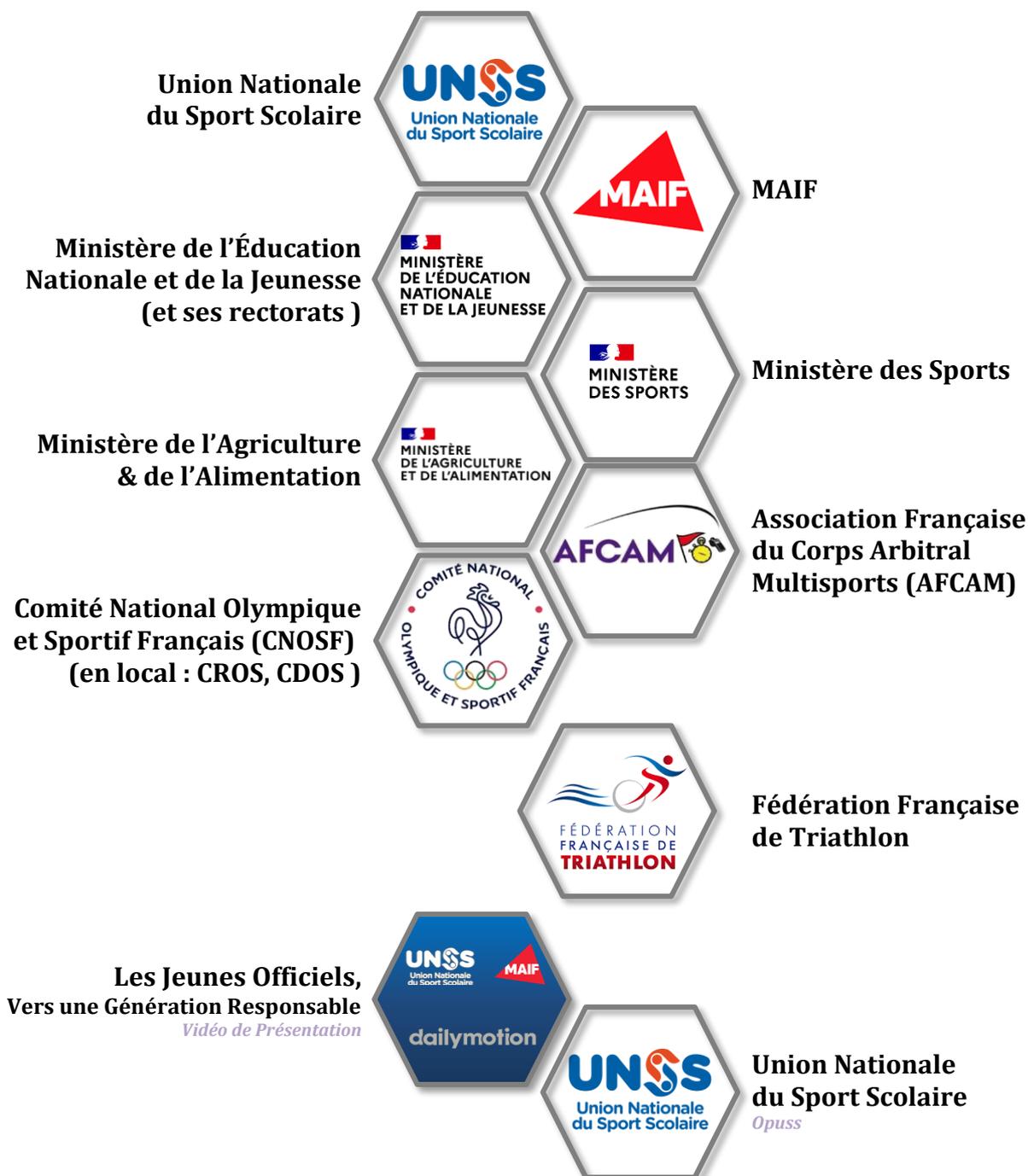


LES SEMAINES DE L'ENGAGEMENT
(fiche officielle)

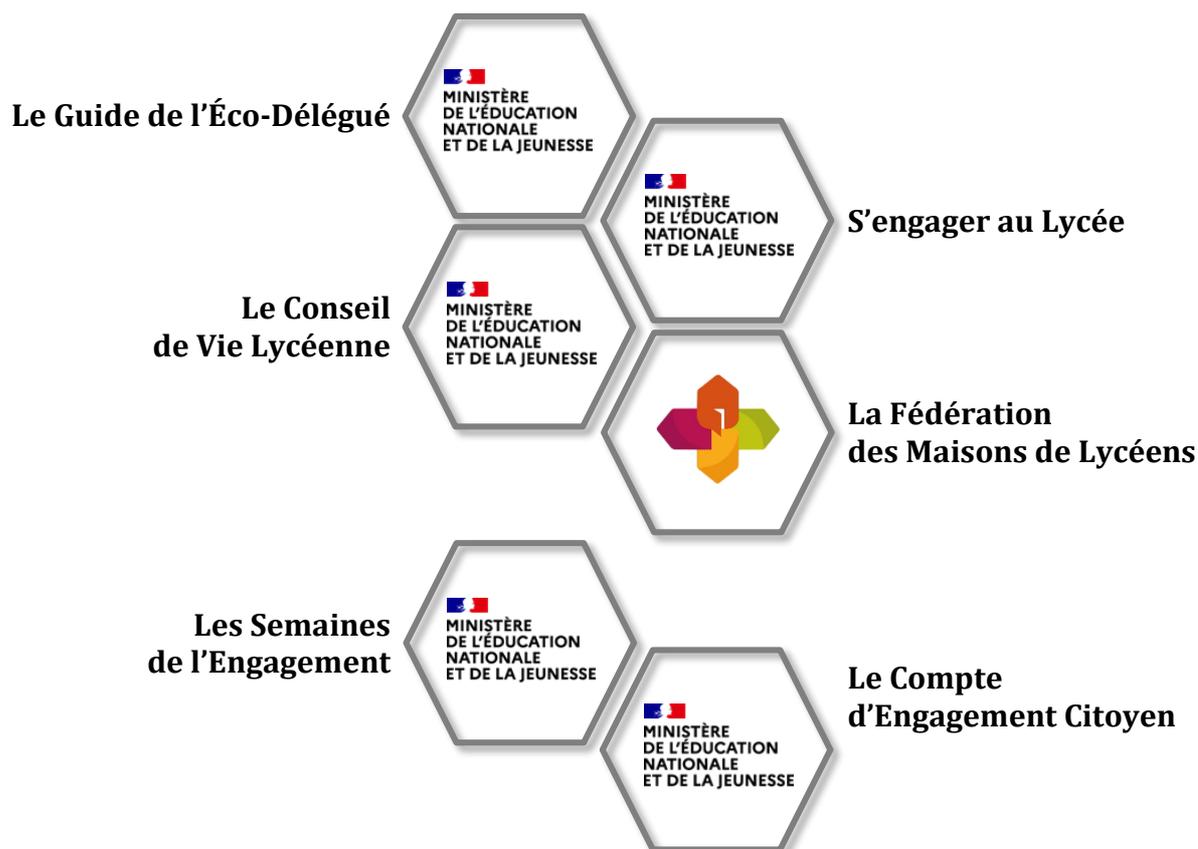
Ils prennent connaissance de leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances lycéennes et la vie de l'établissement, rencontrent et échangent avec leurs représentants lycéens, etc. Les Semaines de l'Engagement précèdent la semaine de la démocratie scolaire.

8. BOÎTE À OUTILS

Le Jeune Officiel peut trouver des informations complémentaires en consultant les sites suivants (*liens hypertextes : cliquez sur les logos correspondants*) :



Dans cette boîte à outils, nous vous proposons également un recueil des différents liens que vous aurez rencontrés dans ce livret :



ANNEXE : LE JEUNE ARBITRE / JEUNE JUGE DANS LES TEXTES OFFICIELS



Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister.



Le rôle de l'UNSS dans les textes officiels

Le BO du 2 septembre 2010 est particulièrement explicite quant à l'importance de l'engagement de l'élève au sein de l'UNSS : « *L'engagement associatif et citoyen des élèves doit être reconnu. L'investissement dans l'association sportive est valorisé dans les livrets de compétences ou par une appréciation explicite sur le bulletin scolaire* ».

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS : « *La formation de 'Jeunes Officiels UNSS' est systématiquement encouragée. Elle donne lieu à la remise d'un diplôme dont les élèves peuvent se prévaloir auprès du milieu sportif associatif ou dans la recherche d'un stage et d'un premier emploi* »



**BULLETIN OFFICIEL
DU 2 SEPTEMBRE 2010**



La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « *... Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :*

- *La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques... dans le cadre de l'UNSS*
- *L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... ».*



**NOTE DE SERVICE N°2014-073
DU 28 MAI 2014**





Les textes officiels au niveau collège

Le Bulletin Officiel du 26 novembre 2015 (collège) au travers de la compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* » décline comme suit les compétences travaillées pour les trois cycles :

- **Cycle 2 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble. Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur...). Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements ;*
- **Cycle 3 :** *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » *Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements ; cycle 4 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités. Respecter, construire et faire respecter règles et règlements.*



**BULLETIN OFFICIEL
DU 26 NOVEMBRE 2015**



Les textes officiels au niveau lycée

Il est énoncé dans le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 (Programme d'EPS du Lycée Général et Technologique) et le BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 (programme d'EPS des classes préparant au CAP et les classes préparant au baccalauréat professionnel) que « *l'implication des élèves dans le cadre de l'AS doit être valorisée dans les bulletins et le dossier d'orientation* ».



**BULLETIN OFFICIEL
DU 22 JANVIER 2019**



Ces rôles sont construits dans le cadre de l'objectif général n° 3 « ***Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif*** » (Programme d'EPS du lycée général et technologique Annexe 1 du BOEN du 22 janvier 2019), de même que dans celui visant à « ***Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire*** » (le programme d'EPS pour le CAP et pour le baccalauréat professionnel défini par l'arrêté du 3-4-2019 publié au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019) et de l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) compétence générale n° 3 « *Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités* ».



**BULLETIN OFFICIEL
DU 11 AVRIL 2019**



Le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 renvoie également aux valeurs portées par le programme Jeunes Officiels, au travers de la compétence méthodologique et sociale n° 2 visant à « *respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner...* »



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

